

## ... EN CONTREPOINT - LES PESTIFÉRÉS

Paule Paillet

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales »

2008/4 n° 148 | pages 23 à 24

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-4-page-23.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Paule Paillet, « ... en contrepoint - Les pestiférés », *Informations sociales* 2008/4 (n° 148), p. 23-24.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

© Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=INSO&ID\\_NUMPUBLIE=INSO\\_148&ID\\_ARTICLE=INSO\\_148\\_0023](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=INSO&ID_NUMPUBLIE=INSO_148&ID_ARTICLE=INSO_148_0023)

---

## Les pestiférés

par Paule PAILLET

| Caisse nationale des Allocations familiales | Informations sociales

2008/4 - N° 148

ISSN 0046-9459 | pages 23 à 24

---

Pour citer cet article :

– Paillet P., Les pestiférés, Informations sociales 2008/4, N° 148, p. 23-24.

---

Distribution électronique Cairn pour Caisse nationale des Allocations familiales.

© Caisse nationale des Allocations familiales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Les pestiférés

*Discriminer, c'est prendre en compte des traits qui distinguent un être humain, un animal, voire un objet, et qui l'apparentent à d'autres dans un ensemble. La discrimination peut, certes, être positive. Mais on observera que sa connotation tend à être plutôt dévalorisante et que le terme suggère plutôt ségrégation (pour les humains), mise à l'écart, à la limite apartheid. Le premier indice qui tend à la faire naître est l'apparence. Aussi, Günter Wallraff, avant d'opérer sa plongée de deux ans dans l'univers des travailleurs turcs en république démocratique d'Allemagne, prend-il le plus grand soin de se rendre ethniquement plausible : verres de lunettes très foncés, moustache, vêtements minables. Toutes précautions destinées à mener à bien une enquête dont il espère qu'elle va déclencher un tsunami. Ce qu'elle fera. Son livre, Tête de Turc, publié en 1985, s'arrache en librairies, est rapidement traduit en vingt et une langues, suscite des pièces de théâtre, des films, des meetings. En devenant un ouvrier turc, G. Wallraff dénonce tout un système de ségrégation, une entreprise de déshumanisation mise en place et contrôlée par les industriels avec la complicité de la classe politique. Ces hommes dont il partage la vie et l'éreintant labeur ne sont pas des révolutionnaires en lutte pour quelque objectif politique, simplement des êtres qui essayent de survivre. « Un matériel humain jetable » : l'auteur dénonce avec une rigueur convaincante le mécanisme du système d'exploitation. Il repose sur les officines de sous-traitance. Elles ont à leur disposition un contingent de travailleurs, un vivier dont elles*

tirent ceux qu'elles vont louer à de grandes firmes, Thyssen par exemple, en manque de main-d'œuvre sédentaire. De la différence entre l'argent que la firme leur alloue « par tête » et le salaire attribué à ces ilotes, elles tirent d'énormes profits. Taillables et corvéables à merci, ces Turcs sont une population fragilisée, souvent en situation irrégulière, mal instruite de la législation, faiblement syndiquée, ballottée d'un poste à l'autre, ce qui empêche la naissance d'une solidarité. Comment se manifeste la discrimination ? Ils sont moins payés que les travailleurs sédentaires, acceptant sans broncher des horaires épuisants, obsédés par la menace d'un renvoi brutal contre lequel ils n'ont pas de recours. Mal équipés : pas de masques anti-poussière, pas de lunettes de protection, leurs casques sont souvent ceux des travailleurs allemands qu'ils récupèrent quand ils ont été jetés. Les sous-traitants s'arrangent pour ne pas les affilier à la Sécurité sociale, ne paient pas les heures de déplacement, souvent longues, font l'impasse sur les congés payés et sur le treizième mois. Pas de sévices corporels, mais des slogans injurieux sur les murs, des places vides à côté de la leur dans les transports publics, des conversations à relents nazis si pénibles à entendre que les Turcs font semblant de ne pas comprendre l'allemand. Le tableau que propose G. Wallraff d'une ségrégation poussée à l'extrême fait froid dans le dos.

**Paule Paillet**

Günter Wallraff, 1986, **Tête de turc**, Paris, La Découverte, 5 euros.